



THE AFRICA-EU PARTNERSHIP
LE PARTENARIAT AFRIQUE-UE



Cadre Continental Africain Des Certifications ACQF

ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE

Rapport régional
Document de travail

Communauté de développement d'Afrique australe

SIFA

Programme Compétences pour l'employabilité des jeunes

Auteur : Lomthandazo Mavimbela

Réviseurs : Andrea Bateman et Eduarda Castel-Branco

Septembre 2020



JET EDUCATION SERVICES
THINK EDUCATION. THINK JET.

This project is co-funded by the European Union and the Federal
Ministry for Economic Cooperation and Development



giz
Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

ETF
Working together
Learning for life
European Training Foundation

Ce document de travail sur le cadre régional des certifications de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA) fait partie de l'étude cartographique des cadres des certifications en Afrique, élaborée en 2020 dans le contexte du *Projet de l'UA et de l'UE - Compétences pour l'employabilité des jeunes : Coopération technique SIFA - Développement du Cadre continental africain des certifications (ACQF)*.

Les rapports de cette compilation sont les suivants :

- **Rapports sur les cadres nationaux des certifications** : Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Cap-Vert, Égypte, Éthiopie, Kenya, Maroc, Mozambique, Sénégal et Togo
- **Rapports sur les cadres des certifications des communautés économiques régionales** : Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Auteurs des rapports :

- Eduarda Castel-Branco (ETF) : rapports Angola, Cameroun, Cap Vert, Maroc et Mozambique
- James Keevy (JET Education Services) : rapport Éthiopie
- Jean Adotevi (JET Education Services) : rapports Sénégal, Togo et CEDEAO
- Lee Sutherland (JET Education Services) : rapport Égypte
- Lomthie Mavimbela (JET Education Services) : rapport CDAA
- Maria Overeem (JET Education Services) : rapport Kenya et CAE
- Raymond Matlala (JET Education Services) : rapport Afrique du Sud
- Teboho Makhoabenyane (JET Education Services) : rapport Afrique du Sud
- Tolika Sibiyi (JET Education Services) : rapport Afrique du Sud
- Zaahedah Vally (JET Education Services) : rapport Afrique du Sud

Réviseurs des rapports : Andrea Bateman et Eduarda Castel-Branco

Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur ou des auteurs et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'UE, de BMZ, du projet, de GIZ, de l'EFT et de JET Education Services. Bien que tous les efforts aient été entrepris pour vérifier le contenu des documents de travail, nous encourageons le lecteur à nous fournir des informations supplémentaires si des omissions involontaires sont constatées : info@jet.org.za et ecb@etf.europa.eu

La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Septembre 2020

Table des matières

Acronymes	4
Introduction à l'étude cartographique de l'ACQF	5
1. Aperçu sur l'évolution du cadre des certifications de la CDAA	7
2. Introduction et contexte de la CDAA.....	10
3. Cartographie du système d'éducation et de formation	11
4. Portée du SADCQF	13
5. Législation	15
6. Systèmes organisateurs : gouvernance, institutions, acteurs	15
7. Assurance qualité des certifications	17
8. Mise en œuvre du cadre des certifications de la CDAA	18
8.1 Initiatives régionales	19
8.2 Suivi, évaluation et développement	21
8.3 Mobilisation des ressources.....	21
9. Validation des acquis d'apprentissage non formel et informel	21
10. Reconnaissance des certifications étrangères	22
11. Interrelations avec les autres régions	22
12. Implications de l'étude cartographique de l'ACQF.....	23
13. Conclusion et projets futurs	25
Références / sources	26

Acronymes

ACQF	Cadre continental africain des certifications
AFRIQAN	Réseau d'assurance qualité africain
AOD	Apprentissage ouvert et à distance ouvert
AQRF	Cadre de référence des certifications de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)
AQVN	Réseau africain de vérification des certifications
BMZ	Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (Allemagne)
CATS	Système d'accumulation et de transfert de crédits
CDAA	Communauté de développement d'Afrique australe (SADC)
CEC	Cadre européen des certifications
CER	Communauté économique régionale
CNC	Cadre national des certifications
CRC	Cadre régional des certifications
CoE	Centres d'excellence
CoS	Centres de spécialisation
CUA	Commission de l'Union africaine
EFTP	Enseignement et Formation techniques et professionnels
ETF	Fondation européenne pour la formation
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationaler Zusammenarbeit
ICP	Coopération internationale et partenariats
IU	Unité de mise en œuvre
LQF	Cadre des certifications du Lesotho
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
RDC	République démocratique du Congo
RISDP	Plan indicatif régional de développement stratégique de la CDAA
SAAEA	Association de l'Afrique australe pour l'évaluation de l'éducation
SADC QA	Assurance qualité de la Communauté de développement d'Afrique australe
SADCQF	Cadre des certifications de la Communauté de développement d'Afrique australe
SADCQVN	Réseau de vérification des certifications de la CDAA
SAQAN	Réseau d'assurance qualité en Afrique australe
SARUA	Association régionale des universités d'Afrique australe
SATUCC	Conseil de coordination des syndicats d'Afrique australe
SNC	Système national des certifications
TCCA	Comité technique sur la certification et l'accréditation
TCCA EXCO	Comité exécutif du Comité technique de certification et d'accréditation
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Introduction à l'étude cartographique de l'ACQF

Contexte politique de cette étude cartographique

Ce rapport régional fait partie intégrante de l'*Étude cartographique sur l'état d'avancement et les dynamiques des cadres des certifications en Afrique*, qui pose les bases factuelles actualisées pour le développement du cadre continental africain des certifications (ACQF). L'objectif de ce rapport est de fournir une vue d'ensemble actualisée - et non une évaluation - des politiques, pratiques et instruments liés aux cadres des certifications en Afrique.

La Commission de l'Union africaine (CUA) a lancé le processus de développement de l'ACQF en septembre 2019, œuvrant en partenariat avec l'Union européenne (UE), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et la Fondation européenne pour la formation (ETF) sur une période de 2,5 ans (2019-2022). Les activités de développement de l'ACQF s'inscrivent dans le cadre du projet de l'Union africaine (UA) et de l'UE « Compétences pour l'employabilité des jeunes », qui soutient un processus holistique s'appuyant sur des données probantes et des analyses ; du leadership politique de la CUA et de la consultation des acteurs africains (nationaux, régionaux et continentaux) ; et dans le cadre de la sensibilisation et du développement des capacités des acteurs africains.

Le principal résultat du projet planifié d'ici la mi-2022 est le document politique et technique et le plan d'action de l'ACQF, techniquement validé pour prise de décision par les organes compétents de l'UA.

Les résultats intermédiaires du projet planifiés pour 2019-2022 sont les suivants :

- Étude cartographique de l'ACQF (fin Septembre 2020)
- Étude de faisabilité de l'ACQF (d'ici mi-2021)

D'autres activités clés sont également planifiées :

- Des ateliers ou webinars de consultation des acteurs tout au long du processus (2019-2022)
- Des mesures de sensibilisation et de renforcement des capacités (2020-2022)
- Le développement d'un site web pour soutenir le développement de l'ACQF et l'échange d'informations
- Des informations politiques et techniques relatives à l'ACQF pour les réunions du STC-EST

Étude cartographique de l'ACQF : bref aperçu de la portée et de la méthodologie

L'étude cartographique de l'ACQF vise à établir une analyse exhaustive, spécifique et actualisée de la situation de l'Afrique en matière du développement, de la mise en place, de l'opérationnalisation et de la révision des cadres des certifications. La portée de l'étude est vaste en termes de domaines thématiques explorés ; et inclusive, car elle prend en compte la gamme étendue de dynamiques et d'étapes de progression des pays dans le développement et l'établissement de cadres des certifications.

L'étude cartographique s'appuie sur une combinaison de sources d'information et de données :

- a) Recherche documentaire : la collecte et analyse de sources, y compris du cadre politico-législatif ; les sources méthodologiques ; les sites web, les registres et les catalogues de certifications ; les données statistiques ; les analyses et les études.
- b) Enquête en ligne : réalisée entre début novembre 2019 et mi-janvier 2020 ; un deuxième cycle a été réalisé en mai 2020. Des réponses ont été reçues de 33 pays.
- c) Visites techniques dans un groupe de dix pays et trois communautés économiques régionales (CER) : effectuées par une équipe d'experts, entre la mi-décembre 2019 et la mi-mars 2020.

Pays inclus dans les visites techniques : L’Afrique du Sud, l’Angola, le Cameroun, l’Égypte, l’Éthiopie, le Kenya, le Maroc, le Mozambique, le Sénégal et le Togo. Le Cap-Vert a été inclus en mars 2020, mais en raison de la pandémie du Covid-19, la visite du pays a été remplacée par des réunions virtuelles, une présentation du cadre national des certifications et une recherche documentaire approfondie. Trois communautés économiques régionales (CER) ont été contactées : la Communauté de l’Afrique de l’Est (CAE), la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) et la Communauté de développement de l’Afrique australe (CDAA).

Principaux rapports de l'étude cartographique

- Rapport final exhaustif, regroupant l'ensemble des observations du bilan continental et des analyses thématiques sur l'évolution des cadres des certifications en Afrique. Finalisation : 09/2020.
- Rapport de synthèse et infographies centrés sur les principales observations. Période : 09/2020.

Analyses thématiques contribuant à l'étude cartographique exhaustive

- Rapport d'une enquête à l'échelle continentale sur l'évolution des cadres des certifications englobant tous les États membres de l'UA (EM de l'UA) et les CER
- Rapport d'analyse sur les certifications
- Rapports nationaux (11 pays) et rapports des CER (3 CER)

Le travail sur le terrain pour ce rapport cartographique a été réalisé en janvier 2020. Il a été basé sur des entretiens et des réunions avec divers représentants du Secrétariat de la CDAA, avec le Forum du secteur privé de la CDAA et le Conseil de coordination des syndicats d'Afrique australe (SATUCC). Le rapport a fait l'objet des phases de révision suivantes : i) par le réviseur externe, Mme Andrea Bateman, en mai 2020. ii) par l'expert du projet ACQF, Mme Eduarda Castel-Branco, en juillet 2020, iii) par le Secrétariat de la CDAA, en septembre 2020. Le projet ACQF exprime sa reconnaissance au secrétariat de la CDAA pour l'excellente coopération dans la conduite de la troisième phase de révision, menée en consultation avec les entités et les experts concernés. Le dialogue constructif avec le Secrétariat de la CDAA lors de la dernière phase de révision a contribué à renforcer le partage d'informations sur les perspectives et les nouvelles initiatives de la CDAA et sur la coopération avec le processus de l'ACQF.

La liste détaillée des participants aux réunions et discussions organisées pour cette étude n'est pas insérée dans cette version du rapport.

Remerciements

Le projet ACQF tient à remercier sincèrement les diverses organisations et individus au sein de la Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA) qui ont fourni des informations et ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réussite de cette étude. Notre profonde gratitude va aux cadres du Secrétariat de la CDAA, en particulier à l'équipe de la Direction : Programme de développement social et humain et programmes spéciaux, et la Direction : Politique, planification et mobilisation des ressources, dirigées par leurs directeurs respectifs, pour leur soutien tout au long de la mission. Enfin, des remerciements particuliers sont adressés au Forum du secteur privé de la CDAA et au Conseil de coordination pour l'Afrique australe (SATUCC) qui ont bien voulu accorder du temps aux consultations malgré leur emploi du temps chargé.

1. Aperçu sur l'évolution du cadre des certifications de la CDAA

La Communauté de développement d'Afrique australe (CDAA) est composée de 16 États membres¹. Il s'agit d'une Communauté économique régionale (CER) dont la structure démographique est majoritairement jeune : 76,4 % des groupes d'âge ont moins de 35 ans, 35 % d'entre eux étant âgés de 15 à 34 ans (CDAA, 2011). L'objectif de la CDAA est de favoriser le développement durable, de réduire la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie de sa population par l'industrialisation et une intégration régionale plus approfondie, tout en tirant parti de son avantage comparatif d'abondantes ressources humaines et naturelles.

Un **cadre régional des certifications** de la CDAA à dix niveaux de référence, le SADCQF, a été établi en 2011 et lancé en 2017 sur la base des principes d'action commune de la Communauté (article 2 du protocole de la CDAA sur l'éducation et la formation). Le SADCQF a été largement développé par des acteurs gouvernementaux, avec une implication moindre des acteurs du secteur privé, des institutions de formation et des employés. Son objectif est de contribuer à faciliter la circulation des apprenants et des travailleurs ainsi qu'à promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie au sein de la région de la CDAA et à l'échelle internationale. Le SADCQF consiste en un ensemble de principes convenus pour promouvoir la comparabilité ; la compréhension commune des crédits de certification et l'assurance qualité ; la reconnaissance mutuelle des certifications dans la région et à l'échelle internationale. Il contient en outre des descripteurs de niveau pour chacun des dix niveaux basés sur les acquis d'apprentissage dans trois domaines de connaissances, de compétences, et d'autonomie et responsabilité. Il s'agit d'un cadre inclusif englobant toutes les formes, types, niveaux et catégories d'éducation et de formation et s'appuyant sur des lignes directrices en matière d'assurance qualité. Le SADCQF vise à faciliter la mise en œuvre de la *Convention d'Addis sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique*.

Les **structures de gouvernance** du SADCQF comprennent des structures politiques, techniques et administratives, à savoir :

- i) Le Conseil des ministres de la CDAA ; les ministres responsables de l'éducation et de la formation ainsi que des sciences, de la technologie et de l'innovation qui assurent le leadership en matière de politique stratégique et le suivi de la mise en œuvre du SADCQF.
- ii) Un Comité technique sur la certification et l'accréditation (TCCA) qui assure un suivi technique globale, préconise et supervise sa mise en œuvre.
- iii) Le Secrétariat de la CDAA et l'unité de mise en œuvre (IU)² qui assume la responsabilité générale consistant à coordonner et diriger la mise en œuvre du SADCQF et à rendre compte des progrès de sa mise en œuvre au TCCA.

Le développement et le renforcement d'un capital humain qualifié et éduqué est l'un des grands objectifs stratégiques de la CDAA dans le cadre d'une intégration régionale visant à favoriser le développement durable de la région et soutenue par des instruments juridiques et politiques et des cadres stratégiques.

¹ L'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, la République unie des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, le Royaume d'Eswatini, la République de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe

² L'unité de mise en œuvre n'est pas opérationnelle

Ceux-ci incluent le Traité de la CDAA de 1992 ; le Protocole sur l'éducation et la formation 1997-2020 ; le Protocole sur la science, la technologie et l'innovation (2009) ; le Protocole sur la facilitation des mouvements de personnes (2005) ; le Plan indicatif régional de développement stratégique de la CDAA (RISDP) (2020-2030) et la Stratégie d'industrialisation et Feuille de route 2015-2063 de la CDAA. La mobilité des ressources humaines et des services est au centre du programme d'intégration de la CDAA. La région de la CDAA met en œuvre ou a lancé un certain nombre d'initiatives au niveau national et régional pour soutenir la mobilité des ressources humaines et des services. Ces initiatives comprennent la création, l'amélioration et la mise en œuvre d'un cadre des certifications, de systèmes d'assurance qualité et d'accréditation, l'introduction d'un visa régional pour les étudiants, les universitaires et les chercheurs, des exemptions douanières et le développement de la reconnaissance mutuelle des certifications professionnelles.

Selon l'Indice d'intégration régionale en Afrique (2019), la force de la CDAA réside dans la libre circulation des personnes, mais ses scores sont faibles dans le domaine de l'intégration régionale de ses économies et de ses infrastructures (Rapport sur l'Indice d'intégration régionale en Afrique 2019, sur <https://www.integrate-africa.org/reports-data/download-the-reports/>)

On constate une tendance à la mise en place de CNC exhaustifs à dix niveaux dans les pays de la région, bien que ceux-ci en soient à des stades différents de développement et de mise en œuvre. Certains pays ont commencé à élaborer des CNC exhaustifs (Angola), tandis que d'autres sont en train de concevoir des CNC intégrés en s'appuyant sur l'expérience de leurs cadres sectoriels existants et opérationnels (Malawi, Mozambique).

Type et statut des CNCs intégrés dans la CDAA

Pas en place	Réflexion préliminaire	En cours d'élaboration / Consultation de cadres intégrés	En place (entièrement développé, approuvé en tant qu'actes juridiques, mise en œuvre des cadres intégrés entamée)	En place, opérationnels depuis un certain temps, cadres intégrés révisés
Comores RDC	Madagascar	Angola ³ Malawi ⁴ Mozambique ⁵ Tanzanie (TVET)	Royaume d'Eswatini ⁶ Lesotho ⁷ Zimbabwe	Afrique du Sud Botswana Maurice Namibie

³ L'Angola - La conceptualisation et les consultations d'un CNC exhaustif sont en cours et son adoption est prévue pour la fin 2020.

⁴ Le Malawi a engagé la mise en œuvre d'un cadre des certifications de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels depuis un certain temps et un CNC exhaustif est en phase de conceptualisation. Dans le cadre de l'enquête ACQF (2020), le Malawi considère que son CNC est à un stade « de développement et de consultation ».

⁵ Le Mozambique dispose de deux cadres de certifications sectoriels opérationnels : 1) l'enseignement supérieur (QUANQES), adopté par le décret n° 30/2010, 2) l'EFTP (QNQP), adopté par la loi n° 23/2014, modifiée par la loi n° 6/2016. Le nouveau CNC intégré est à un stade avancé de développement et de consultation, et son adoption est prévue d'ici la fin 2020. Dans sa soumission à l'enquête en ligne de l'ACQF, le Mozambique considère que son CNC intégré est au stade « de développement et de consultation ».

⁶ Dans l'enquête en ligne de l'ACQF (2020), Eswatini considère que son CNC est à un stade « de développement et de consultation ». L'acte juridique du CNC a été approuvé en septembre 2020.

<http://www.shec.org.sz/Eswatini%20Qualifications%20Framework%202020%20SADC.pdf>

⁷ Le cadre des certifications du Lesotho (LQF) a été approuvé par le cabinet en juin 2019 et officiellement lancé par le ministre de l'éducation en décembre 2019. LQF révisé et manuel de procédures LQF : <http://www.che.ac.ls/lqf/>. Campagnes de diffusion et ateliers de formation menés en 2020. <http://www.che.ac.ls/lesotho-qualifications-framework-lqf-is-disseminated-march-2020/>

				Seychelles ⁸ Zambie
--	--	--	--	-----------------------------------

Sources : Secrétariat de la CDAA, Proposition de 2019 pour la mise en œuvre du Cadre des certifications de la CDAA ; ACQF étude cartographique Afrique du Sud (2020), ACQF étude cartographique Mozambique (2020), ACQF étude cartographique Mozambique (2020) ; CNC du Lesotho : <http://www.che.ac.ls/lqf/>. CNC de Eswatini : <http://www.shec.org.sz/Eswatini%20Qualifications%20Framework%202020%20SADC.pdf>

La **mise en œuvre** du SADCQF a été initiée avec six programmes se trouvant à différents stades d'exécution et qui utilisent les capacités nationales (humaines, techniques, financières) et un financement gouvernemental coordonné au niveau régional pour renforcer les capacités de coordination et de mise en œuvre.

Le TCCA a mobilisé les États membres pour superviser le développement des six programmes comme suit:

Programme	États membres pilotant chaque programme	Statut des programmes
Développement et alignement des CNC sur le SADCQF	Afrique du Sud	Huit pays se sont portés volontaires pour piloter l'alignement de leur CNC sur le SADCQF. Deux pays, les Seychelles et l'Afrique du Sud, ont aligné leur CNC sur le SADCQF sur la base des critères d'alignement définis.
Assurance qualité	Botswana	L'alignement des systèmes d'assurance qualité interne et externe des pays de la CDAA sur les lignes directrices de la CDAA en matière d'assurance qualité (AQ) est en cours. L'apprentissage par les pairs, le partage d'expériences et le renforcement des capacités des États membres dans la mise en œuvre des lignes directrices de la CDAA en matière d'assurance qualité sont facilités par le Réseau d'assurance qualité d'Afrique australe (SAQAN) et l'Association de l'Afrique australe pour l'évaluation de l'éducation (SAAEA), en collaboration avec le TCCA. La CDAA envisage un système d'assurance qualité de la CDAA aligné sur le cadre panafricain d'assurance qualité (PAQAF).
Vérification des certifications	Eswatini	Un réseau régional de vérification des certifications (SADCQVN), qui est affilié au Réseau africain de vérification des certifications (AQVN), a été créé pour garantir que des informations crédibles et fiables soient échangées au sein de la CDAA et partage l'objectif commun de garantir la fiabilité des certifications africaines. Une brochure du réseau SADCQVN a été produite. Elle est régulièrement actualisée chaque année et partagée dans l'ensemble de la région. Un des éléments clés du travail du SADCQVN est la collecte annuelle d'informations statistiques sur la mobilité des apprenants et des travailleurs dans la CDAA, ainsi que sur les certifications mal représentées. Un projet de Manuel de reconnaissance de la CDAA est en attente de validation par le TCCA en octobre 2020.
Sensibilisation et communication	Zambie	Une stratégie de communication du SADCQF, des outils de communication et du matériel marketing ont été développés. Le SADCQF est publié sur les sites de médias sociaux de la CDAA. Actuellement, il n'existe pas de base de données ou de registre pour le SADCQF.

⁸ Dans l'enquête en ligne de l'ACQF réalisée pour ce rapport cartographique, les Seychelles et la Zambie ont estimé que leur CNC était au stade « En place, mise en œuvre entamée ».

Articulation, Validation des acquis de l'expérience (VAE) et Accumulation et transfert de crédits (CATS)	Namibie	La région de la CDAA dispose d'un ensemble de lignes directrices en matière de VAE et l'état d'avancement de leur mise en œuvre n'a pas encore été déterminé. Un projet de lignes directrices de la CDAA sur le transfert et l'accumulation es crédits est en outre en attente de validation par le TCCA en octobre 2020.
Gouvernance	Secrétariat de la CDAA	Le Comité technique sur la certification et l'accréditation (TCCA) se réunit deux fois par an. Un comité exécutif (EXCO) du TCCA a été établi sur la base des principes de Troïka de la CDAA et se réunit deux fois par an pour examiner et suivre les progrès de la mise en œuvre des six programmes de mise en place du SADCQF.

2. Introduction et contexte de la CDAA

La Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) est une communauté économique régionale comprenant 16 pays, à savoir l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, la République unie des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, le Royaume d'Eswatini, la République de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Elle est guidée par une vision d'un avenir commun, qui sera atteint grâce à une coopération et une intégration régionale dans les domaines socioculturel, économique et politique. L'objectif de la CDAA est de favoriser la croissance économique et le développement, de réduire la pauvreté et d'améliorer la qualité de vie de sa population. La Communauté vise également à soutenir les zones socialement défavorisées en valorisant les systèmes de production et en intensifiant la coopération et l'intégration afin que la région devienne un acteur compétitif et efficace dans le commerce international et l'économie mondiale (SADC RISDP 2005-2020). Depuis sa création, la CDAA a adopté des principes tels qu'un accord concerté et une progression variable pour la coopération et l'intégration avec ses États membres dans la mise en œuvre de ses programmes. Les programmes de la CDAA sont guidés par la Vision 2050 de la CDAA et le Plan indicatif régional de développement stratégique 2020-2030, qui fait suite au RISDP 2005-2020.

La région est riche en ressources naturelles et humaines, sa ressource la plus précieuse étant le capital humain, avec une population estimée à 345,2 millions d'habitants en 2018, et un taux de croissance moyen estimé à 1,8 % en 2018. L'espérance de vie moyenne dans la région était estimée à 61 ans en 2018. La structure de la population est jeune avec 76,4 % de jeunes de moins de 35 ans, dont 35 % sont des jeunes âgés de 15 à 34 ans (SADC, 2011). Environ 51 % de la population est composée de femmes. La population active totale est d'environ 140 millions de personnes, avec des taux d'activité variant entre 44,8 % et 87,6 % (SADC, 2018).

Le taux de chômage des 15-24 ans se situait entre 3 % et 57,4 % dans les États membres de la CDAA en 2017 (SADC, 2018). Le chômage des diplômés est un phénomène croissant dans la région, certains États membres de la CDAA enregistrant un taux de chômage des diplômés d'environ 12 %.

L'économie de la région est diversifiée, couvrant une gamme de secteurs allant de l'agriculture à l'industrie manufacturière, la majorité de la population dépendant de l'agriculture pour sa

subsistance. Le secteur manufacturier a toutefois été privilégié comme principal moteur de croissance du processus d'industrialisation de la région.

3. Cartographie du système d'éducation et de formation

3.1. Cadres politiques et stratégiques

L'un des grands objectifs stratégiques de la CDAA consiste à faire en sorte que le rôle et la contribution du développement des ressources humaines facilitent le développement industriel, la compétitivité, l'intégration régionale et la coopération (Traité de la CDAA, 1992).

La recherche visant à accroître un capital humain qualifié pour permettre l'industrialisation des économies de la CDAA par la transformation des ressources naturelles est l'une des priorités du Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) révisé de la CDAA (2015), du Plan indicatif régional stratégique 2020-2030 et de la Stratégie d'industrialisation et la Feuille de route 2015-2063.

Les instruments politiques et les engagements de la CDAA régissant l'éducation et la formation dans la région incluent le Protocole sur l'éducation et la formation signé en 1997 ; le Protocole sur la science, la technologie et l'innovation (2009) ; le Protocole sur le genre et le développement (2008) ; le Protocole sur la facilitation du mouvement des personnes (2005), qui n'est pas encore entré en vigueur, mais qui encourage la libre circulation des personnes dans la région ; la Déclaration de Maseru sur le VIH et le SIDA (1992) ; la Déclaration sur l'information, la communication et la technologie (2001) et la Déclaration de la CDAA sur la quatrième révolution industrielle (2017). Des cadres stratégiques périodiques à long terme guident les initiatives et les programmes régionaux. Actuellement, le Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) 2020-2030, récemment approuvé, et qui succède au RISDP 2005-2020 (SADC : 2017c), guide les initiatives régionales en matière d'éducation et de formation. Il comprend, entre autres, les éléments suivants :

- L'amélioration de l'accès à des opportunités d'éducation et de formation pertinentes et de qualité ;
- Le développement et l'harmonisation des systèmes et cadres de certification et d'accréditation en vue de promouvoir la comparabilité des systèmes d'éducation et de formation et de leurs résultats dans la région ; et
- La mobilité des ressources humaines et des services.

3.2 Accès, qualité et pertinence

Les informations dont nous disposons indiquent que des progrès ont été réalisés en matière de scolarisation dans le primaire et le secondaire, mais que les taux d'achèvement et de transition sont faibles. Le taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur est faible, estimé à moins de 7 % (SADC RISDP 2015). La région a donc adopté un certain nombre d'approches pour obtenir de meilleurs résultats en matière d'éducation (accès, performance, achèvement et rétention). Parmi celles-ci, on peut citer :

- Une utilisation de l'apprentissage ouvert et à distance et de l'apprentissage mixte soutenue par le cadre politique de la CDAA pour l'apprentissage ouvert et à distance et par les lignes directrices de la CDAA pour le Développement des plans nationaux de large bande (SADC : 2012) ;
- Le partage des ressources (infrastructure et financières) grâce à la création de centres de spécialisation (CoS) et d'excellence (CoE) de la CDAA, guidés par le cadre de la CDAA pour l'établissement et la durabilité des CoS et CoE, et le traitement des étudiants de la CDAA au même titre que les étudiants locaux en matière de frais de scolarité, de candidature et d'examen dans les universités publiques de la plupart des États membres (SADC : 1997).
- L'adoption d'un modèle holistique d'éducation pour la réduction des obstacles sociétaux et économiques à l'éducation, guidé par le Cadre politique de la CDAA pour les soins et le soutien à l'enseignement et à l'apprentissage (Cadre CSTL de la CDAA 2016) ; et
- Une harmonisation des normes et des compétences des enseignants soutenue par le Cadre régional pour les normes et compétences professionnelles des enseignants.
- Un projet de Cadre de développement professionnel continu régional a été élaboré et est en attente de validation et d'approbation.

L'éducation et la formation techniques, professionnelles et à l'entrepreneuriat sont prioritaires dans le système d'éducation et de formation de la région ; il s'agit d'en assurer la pertinence, en faisant correspondre les besoins en compétences du marché du travail et le développement social et économique durable. Cet objectif est soutenu par les cadres stratégiques de la CDAA tels que la Stratégie et Feuille de route pour l'industrialisation qui « appellent à la restructuration et à la réorientation des systèmes éducatifs en mettant l'accent sur les compétences techniques et professionnelles de toutes sortes, en particulier celles qui conviennent à une économie moderne de la connaissance », et le Cadre et mise en œuvre de la CDAA pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), 2018-2027. Les indicateurs de suivi et d'évaluation du cadre sont actuellement en cours de révision pour les rendre pertinents pour les États membres. Les États membres de la CDAA se sont lancés dans des réformes telles que la mise en place de structures de gouvernance de l'EFTP, le renforcement des partenariats publics/privés en matière de curriculum et de développement, de prestation de formation et d'apprentissage en milieu professionnel, de placements d'apprenants et de stagiaires, d'investissements dans l'EFTP et de concours de compétences, ainsi que l'intégration de l'EFTP dans le système de l'enseignement général, grâce à la mise en place de parcours d'apprentissage supplémentaires.

3.3 Systèmes et cadres de certification et d'accréditation

Un certain nombre de développements sont en cours avec la création, le perfectionnement et la mise en œuvre de cadres des certifications, de systèmes d'assurance qualité et d'accréditation dans les États membres de la CDAA et dans la région dans son ensemble. Un exemple de ces développements se rapporte à la création et à la mise en œuvre de cadres des certifications nationaux (couvrant tous les niveaux et sous-secteurs de l'éducation et de la formation) ou sectoriels (tels que l'EFTP ou les cadres des certifications de l'enseignement supérieur). Le tableau 1 propose un aperçu des étapes de développement de CNC exhaustifs dans les pays de la CDAA. Certains pays disposent de cadres de

certification sectoriels opérationnels et parallèlement progressent dans la conceptualisation et la consultation d'un CNC intégré et exhaustif (le Malawi et le Mozambique en sont des exemples).

Tableau 1 : Type et statut de CNC intégrés dans la CDAA

Pas en place	Réflexion préliminaire	En cours d'élaboration/consultation de cadres intégrés	En place (entièrement développé, approuvé en tant qu'actes juridiques, mise en œuvre des cadres intégrés entamée)	En place, opérationnels depuis un certain temps, cadres intégrés/révisés
Comores RDC	Madagascar	Angola ⁹ Malawi ¹⁰ Mozambique ¹¹ Tanzanie (EFTP)	Royaume d'Eswatini ¹² Lesotho ¹³ Zimbabwe	Afrique du Sud Botswana Maurice Namibie Seychelles ¹⁴ Zambia

Sources : Secrétariat de la CDAA, Proposition de 2019 pour la mise en œuvre du Cadre des certifications de la CDAA ; étude cartographique de l'ACQF (2020), étude cartographique de l'ACQF : Angola (2020), étude cartographique de l'ACQF : Mozambique (2020) ; CNC du Lesotho : <http://www.che.ac.ls/lqf/>. CNC de Eswatini : <http://www.shec.org.sz/Eswatini%20Qualifications%20Framework%202020%20SADC.pdf>

3.4 Mobilité des ressources humaines et des services

La migration et la libre circulation sont au centre de l'intégration et de la mobilité de la main-d'œuvre et des services. L'article 5 du Traité de la CDAA (SADC, 1992) promeut, parmi les États membres, le développement des ressources humaines et l'élimination progressive des obstacles à la libre circulation des capitaux, des personnes, des biens et des services comme l'une des grandes stratégies du programme d'intégration et de coopération régionales de la CDAA. L'introduction d'un visa régional pour les étudiants, les universitaires, les chercheurs, les exemptions douanières et le développement de la reconnaissance mutuelle des certifications professionnelles sont des initiatives actuellement menées dans la région.

4. Portée du SADCQF

⁹ Angola – La conceptualisation et les consultations d'un CNC exhaustif sont en cours et son adoption est prévue pour la fin 2020.

¹⁰ Le Malawi – a engagé la mise en œuvre d'un cadre des certifications de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels depuis un certain temps et un CNC exhaustif est en phase de conceptualisation. Dans le cadre de l'enquête ACQF (2020), le Malawi considère que son CNC est à un stade « de développement et de consultation ».

¹¹ Le Mozambique dispose de deux cadres de certifications sectoriels opérationnels : 1) l'enseignement supérieur (QUANQES), adopté par décret en 2010, 2) l'EFTP (QNQP), adopté par loi en 2014, modifiée en 2016. Le nouveau CNC intégré est à un stade avancé de développement et de consultation, et son adoption est prévue d'ici la fin de 2020. Dans sa soumission à l'enquête en ligne de l'ACQF, le Mozambique considère que son CNC intégré est au stade « de développement et de consultation ».

¹² Dans l'enquête en ligne de l'ACQF (2020), Eswatini considère que son CNC est à un stade « de développement et de consultation ». L'acte juridique du CNC a été approuvé en septembre 2020.

¹³ Le cadre des certifications du Lesotho (LQF) a été approuvé par le cabinet en juin 2019 et officiellement lancé par le ministre de l'éducation en décembre 2019. LQF révisé et manuel de procédures LQF : <http://www.che.ac.ls/lqf/>. Campagnes de diffusion et ateliers de formation menés en 2020. <http://www.che.ac.ls/lesotho-qualifications-framework-lqf-is-disseminated-march-2020/>

¹⁴ Dans l'enquête en ligne de l'ACQF réalisée pour ce rapport cartographique, les Seychelles et la Zambie ont jugé leur CNC comme étant au stade « En place, mise en œuvre entamée ».

Le SADCQF a été établi comme un cadre de référence à dix niveaux en 2011 comprenant un portail de certifications (celui-ci n'est actuellement pas encore fonctionnel) et des lignes directrices pour l'assurance qualité. Le SADCQF fournit des descripteurs de niveau pour chacun de ses dix niveaux, qui sont basés sur les acquis de l'apprentissage dans trois domaines de connaissances, de compétences, et d'autonomie et responsabilité (voir figure ci-dessous).

Sa portée repose sur un principe d'inclusion englobant toutes les formes, types, niveaux et catégories d'éducation et de formation. Cela inclut l'apprentissage extrascolaire, formel, non formel et informel ; l'enseignement général, l'EFTP, l'enseignement supérieur et divers modes d'apprentissage tels que l'apprentissage en face à face, à distance et en ligne.

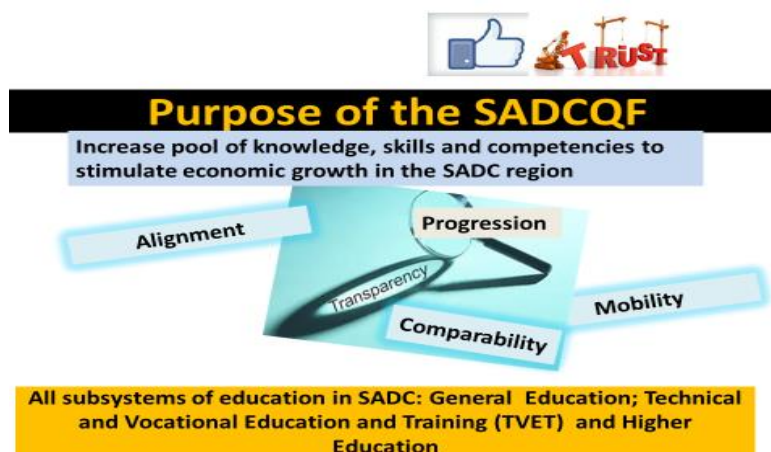


Figure 1 : Objectif et portée du SADCQF

Source : Secrétariat de la CDAA 2017 ; Matériel de communication du SADCQF

Le SADCQF sert de mécanisme régional pour la comparabilité et la reconnaissance des certifications complètes, l'accumulation et le transfert de crédits (CAT), la création de normes régionales et la promotion de l'assurance qualité à l'intérieur et à l'extérieur de la région sur la base d'une confiance mutuelle. L'objectif est de faciliter le mouvement des apprenants et des travailleurs, et de promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie dans la région et au niveau international. L'objectif ultime est de garantir la disponibilité de ressources humaines éduquées et qualifiées adéquates pour un développement socio-économique durable (RISDP 2005-2020).

Le SADCQF a pour objectif de faciliter la mise en œuvre de la *Convention d'Addis sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les États d'Afrique*. Le SADCQF consiste en un ensemble de principes convenus pour promouvoir la comparabilité ; une conception commune des crédits de certification, l'assurance qualité ; la reconnaissance mutuelle des certifications dans la région et au niveau international (SADC : 2011). Une structure ou organisme consultatif technique, le Comité technique sur la certification et l'accréditation (TCCA), assure la supervision technique globale, et préconise et supervise le développement et la mise en œuvre du SADCQF.

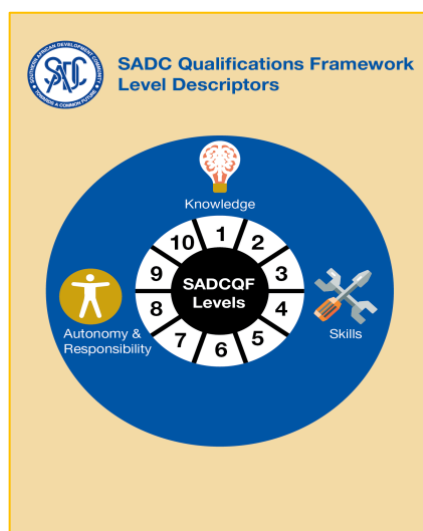


Figure 2 : Infographie sur les catégories et domaines des descripteurs de niveau de la CDAA
 Source : Secrétariat de la CDAA 2017. Matériel de communication du SADCQF

5. Législation

Le Protocole sur l'éducation et la formation (1997-2020) est l'instrument juridique fondamental qui oriente l'élaboration et la mise en œuvre du SADCQF. Ce protocole encourage la comparabilité des normes, la mobilité et la portabilité des certifications dans toute la région en vue de faciliter la mobilité des apprenants, des travailleurs et des services éducatifs. La CDAA reconnaît que la migration et le mouvement des personnes pour des opportunités d'emploi ou d'éducation sont inévitables dans le contexte de l'intégration et la coopération de la région. Les instruments politiques de la CDAA qui soutiennent un environnement approprié de mobilité des certifications et de libre circulation des travailleurs comprennent le Protocole sur la facilitation de la circulation des personnes (2005), qui n'est actuellement pas en vigueur, et le Cadre politique pour la migration de la main-d'œuvre. Ce dernier « appelle à l'harmonisation et à la reconnaissance de l'éducation et de la formation, entre autres, pour faciliter et gérer la migration dans la région ». Le Protocole sur le commerce des services (article 7) 2012, mis à jour en mars 2017, appelle à la reconnaissance mutuelle des certifications relatives aux services professionnels.

6. Systèmes organisateurs : gouvernance, institutions, acteurs

Le Conseil des ministres de la CDAA, les ministres responsables de l'éducation et de la formation, le Comité technique sur la certification et l'accréditation (TCCA), le Comité exécutif du TCCA (TCCA EXCO) et une Unité de mise en œuvre (IU) sont les principales structures de gouvernance pour la mise en œuvre du SADCQF, comme le montre la figure ci-dessous.

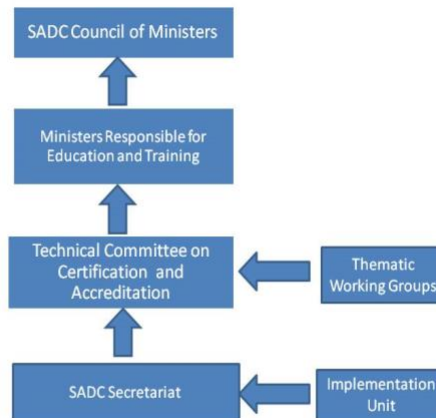


Figure 3 : Structure de gouvernance du SADCQF

Conseil des ministres de la CDAA : organe ministériel composé des ministres de tous les États membres responsables des affaires de la CDAA, qui supervise le développement et le fonctionnement de l'agenda commun de la CDAA. Il approuve toutes les politiques, stratégies et programmes de la CDAA (y compris les programmes intersectoriels) en vue de leur mise en œuvre et fournit des recommandations aux chefs d'État et au Sommet sur diverses questions d'intégration régionale.

Ministres responsables de l'éducation et de la formation : organe ministériel composé des ministres responsables de l'éducation et de la formation de tous les États membres, qui assure le leadership stratégique et politique, ainsi que le suivi et l'approbation des politiques, stratégies, projets et structures pour le développement et la mise en œuvre du SADCQF. Il recommande toutes les questions liées au SADCQF pour approbation finale par le Conseil des ministres de la CDAA.

Comité technique sur la certification et l'accréditation (TCCA) : structure technique et organisme consultatif comprenant des représentants des systèmes et des cadres nationaux des certifications et d'accréditation de tous les États membres, ainsi que des représentants des partenaires techniques régionaux et internationaux et des institutions telles que l'UNESCO, l'OIT et l'Association régionale des universités d'Afrique australe (SARUA). Le TCCA est mandaté pour élaborer, et recommander aux ministres de la CDAA responsables de l'éducation et de la formation, des lignes directrices, des instruments, des structures, des procédures et autres questions connexes qui faciliteraient la comparabilité, l'harmonisation, la conception commune de l'accréditation et de la certification des qualifications en vue de faciliter la mobilité des apprenants et des travailleurs dans la CDAA, ainsi que le suivi de la mise en œuvre du SADCQF (SADC: 2016b). Il établit en outre selon les besoins des groupes thématiques et des sous-groupes de travail d'experts identifiés sur la base de leur pertinence comparative par rapport à la tâche à entreprendre pour la mise en œuvre du SADCQF. Enfin, il établit des partenariats avec des institutions et des partenaires régionaux, continentaux et internationaux comme ressources techniques pour la mise en œuvre du SADCQF. Actuellement, deux sous-groupes de travail ont été créés et sont opérationnels, à savoir :

- Le Comité exécutif du TCCA (TCCA EXCO), composé du président actuel, sortant et entrant du TCCA pour une période donnée (conformément aux principes Troïka de la CDAA), pour le suivi des progrès réalisés et la recommandation de mesures correctives pour la mise en œuvre des décisions du TCCA entre réunions ;

- Le Réseau de vérification des certifications de la CDAA (SADCQVN) - Un réseau composé d'experts qui vérifient les certifications nationales et étrangères dans tous les États membres de la CDAA afin de promouvoir une vérification rapide, innovante et rentable des certifications, et de renforcer la crédibilité et la confiance dans les certifications délivrées et utilisées dans la région.

Le Secrétariat de la CDAA et l'Unité de mise en œuvre (IU) : Le secrétariat de la CDAA et l'IU ont la responsabilité générale de coordonner et de diriger la mise en œuvre du SADCQF et de rendre compte des progrès de cette mise en œuvre au TCCA. Cette unité n'a toutefois pas encore été mise en place. Le TCCA a mobilisé les États membres pour aider le Secrétariat de la CDAA à piloter les six programmes de mise en œuvre du SADCQF.

Les gouvernements nationaux, les autorités nationales de certification et de formation, les représentants des universités et les organisations multilatérales régionales sont les principaux acteurs impliqués dans l'élaboration et le lancement de la mise en œuvre du SADCQF. Il n'existe aucune preuve de la participation ou de la contribution des étudiants ou des apprenants, du secteur privé ou des travailleurs à l'élaboration et à la mise en œuvre du SADCQF au niveau régional.

7. Assurance qualité des certifications

La région de la CDAA est consciente de l'importance de systèmes solides et efficaces d'assurance qualité dans le domaine de l'éducation et de la formation pour garantir la confiance et la crédibilité des certifications. Le SADCQF est appuyé par des lignes directrices régionales en matière d'assurance qualité, qui établissent des principes et des normes pour les systèmes et les mécanismes d'assurance qualité internes et externes. La figure ci-dessous représente une infographie sur les seize lignes directrices de l'assurance qualité.



Figure 4 : Infographie des lignes directrices du SADCQF en matière d'assurance qualité
Source : Secrétariat de la CDAA 2017 : Matériel de communication du SADCQF

8. Mise en œuvre du cadre des certifications de la CDAA

En 2017, le SADCQF a été lancé selon un modèle de mise en œuvre composé de six programmes (voir la figure 5 ci-dessous) et un processus de mise en œuvre contrôlé et dirigé par les États membres de la région. Après une prise de conscience des contraintes en matière de ressources régionales (humaines et financières) qui ont entravé la mise en œuvre du SADCQF depuis sa création en 2011, une stratégie a été adoptée pour utiliser les capacités nationales (humaines, techniques, financières) et un financement gouvernemental coordonné au niveau régional pour renforcer la capacité de coordination et de mise en œuvre du SADCQF au niveau régional (SADC : 2017e). Les États membres, en particulier les membres du TCCA, se sont portés volontaires pour augmenter la capacité du Secrétariat de la CDAA en fournissant un soutien administratif sur une base rotative, utilisant leurs capacités (expertise humaine, technique et financière) en l'absence de l'IU pour gérer la mise en œuvre du SADCQF au quotidien. Le TCCA a mobilisé les États membres pour piloter techniquement la mise en œuvre des programmes du SADCQF comme suit :

- Alignement des CNC sur le SADCQF - Afrique du Sud ;
- Assurance qualité - Botswana ;
- Vérification - Royaume d'Eswatini ;
- Articulation, Validation des acquis de l'expérience (VAE) et accumulation et transfert de crédits (CAT) - Namibie ;
- Sensibilisation et communication - Zambie ; et
- Gouvernance : TCCA et Secrétariat de la CDAA



Figure 5 : Infographie du modèle de mise en œuvre des certifications du SADCQF

Source : Secrétariat de la CDAA 2017 : Matériel de communication

8.1 Initiatives régionales

Les initiatives régionales suivantes sont actuellement menées dans le cadre de la mise en œuvre du SADCQF :

Alignement des CNC sur le SADCQF : Une ligne directrice indiquant les critères d'alignement ayant été expérimentés et modifiés (voir le tableau 2 et le graphique 6 ci-dessous) et les étapes du processus d'alignement (exercice d'auto-évaluation) (voir le graphique 6 ci-dessous) et du processus de décision a été élaborée. Les États membres de la CDAA ont commencé à aligner leurs CNC sur le SADCQF sur la base de cette ligne directrice.

Tableau 2 : Critères d'alignement du SADCQF

1. Les responsabilités des organismes nationaux concernés participant au processus d'alignement sont déterminées et publiées par les autorités compétentes concernées ;
2. Il existe un rapport évident et manifeste entre les niveaux de certification du CNC / Système national des certifications (NQS) et les descripteurs de niveau du SADCQF ;
3. Le CNC et le NQS sont basés sur les acquis de l'apprentissage et les liens avec l'apprentissage non formel et informel et les systèmes de crédits (lorsqu'ils existent) ;
4. Les procédures visant à inclure les certifications dans le CNC ou à décrire la place des certifications dans le NQS sont transparentes ;
5. Le système national d'assurance qualité pour l'éducation et la formation fait référence au CNC ou au NQS et est conforme aux lignes directrices du SADCQF en matière d'assurance qualité ;
6. Les autorités nationales compétentes responsables de la vérification des certifications obtenues dans le cadre du système national sont clairement indiquées ;
7. Le processus d'alignement doit inclure un accord explicite des organismes d'assurance qualité concernés ;
8. Les organismes nationaux compétents certifient l'alignement du CNC et du NQS sur le SADCQF. Un rapport complet sur cet alignement et ses éléments probants doit être publié par les organismes nationaux compétents ;
9. La tribune officielle du pays doit prévoir un processus de commentaires publics pour le rapport d'alignement ; et
10. Des plans clairs ont été établis pour apporter des modifications à la législation et à la politique en faveur de l'alignement sur les niveaux du SADCQF des nouveaux certificats de qualification, diplômes et autres documents délivrés par les autorités compétentes.

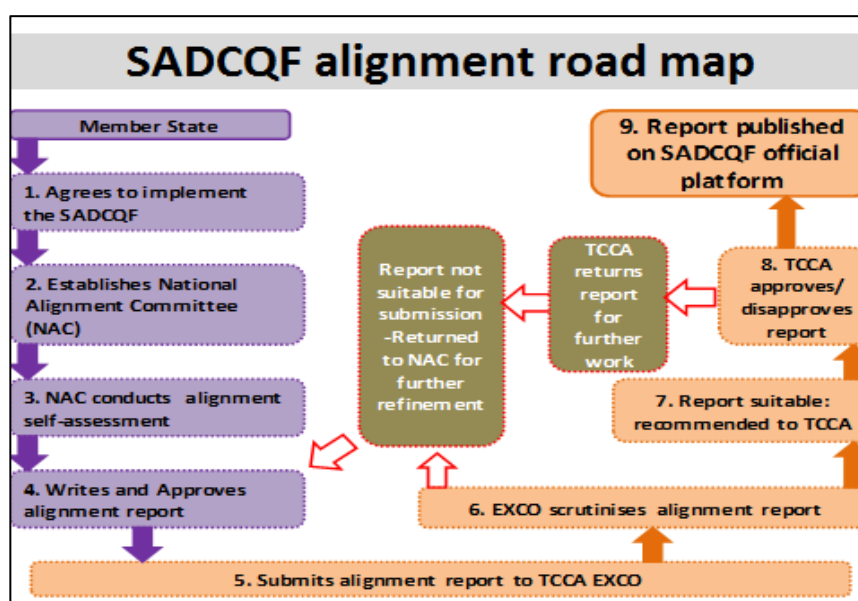


Figure 6. Infographie - Organigramme du processus d'harmonisation

Source : Secrétariat de la CDAA : Ligne directrice d'harmonisation de la CDAA pour 2017

Le plan d'alignement des CNC sur le SADCQF comporte deux phases : une phase pilote de pays et un déploiement dans le reste des États membres de la CDAA en fonction de leur degré de préparation. Des ateliers d'apprentissage par les pairs et de renforcement des capacités ont été organisés pour aider les pays dans le cadre de ce processus. Huit pays (l'Afrique du Sud, le Botswana, Eswatini, le Lesotho, Maurice, la Namibie, les Seychelles et la Zambie) ont accepté de participer à la phase pilote d'alignement de leur CNC sur le SADCQF en 2017. L'Angola, la République démocratique du Congo et le Zimbabwe ont exprimé leur intérêt en 2019.

En juin 2020, deux États membres, à savoir les Seychelles (SQA, 2018) et l'Afrique du Sud (SAQA, 2019), ont finalisé l'alignement de leur CNC sur le SADCQF, tandis que les autres États membres sont à différents stades d'alignement. Maurice a élaboré un projet de rapport sur l'alignement et est en voie de le perfectionner (MQA, 2019). Les rapports sont publiés sur les sites web nationaux respectifs.

Assurance qualité : L'assurance qualité implique l'harmonisation des systèmes régionaux d'assurance qualité (AQ), des politiques et des cadres, la promotion d'institutions et de prestataires crédibles, des certifications crédibles, des informations crédibles et précises sur les certifications et un alignement sur les modalités de la convention d'Addis. L'alignement des systèmes d'AQ internes et externes des pays de la CDAA sur les lignes directrices de la CDAA en matière d'AQ est en cours. L'apprentissage par les pairs, le partage d'expériences et le renforcement des capacités des États membres dans leur mise en œuvre des lignes directrices de la CDAA en matière d'assurance qualité sont facilités par le Réseau d'assurance qualité d'Afrique australe (SAQAN) et l'Association d'Afrique australe pour l'évaluation de l'éducation (SAAEA), en collaboration avec le TCCA. La CDAA envisage un système d'AQ de la CDAA aligné sur le Cadre panafricain d'assurance qualité (PAQAF).

Articulation, VAE et CAT : La région prévoit l'élaboration et la mise en œuvre d'un système régional d'accumulation et de transfert de crédits (CATS), et de systèmes d'articulation permettant de favoriser les parcours et les opportunités de progression au sein et entre le système scolaire, l'EFTP et l'enseignement supérieur.

Vérification : Une plateforme régionale a été créée (le réseau de vérification des certifications de la CDAA [SADCQVN]) en vue de permettre aux experts chargés de la vérification des certifications de communiquer entre eux et de coopérer sur les questions de vérification, et de garantir la fiabilité et la crédibilité des certifications dans la région. Ce réseau est membre du Réseau africain de vérification des certifications (AQVN), lequel partage l'objectif commun de garantir la fiabilité des certifications africaines. Un livret de contacts du réseau SADCQVN a été élaboré afin de garantir le partage d'informations fiables et dignes de confiance dans toute la région de la CDAA. Il contient les coordonnées (nom, adresse, téléphone, courriel) des experts et des organisations qui s'occupent de la vérification des certifications dans la région de la CDAA. Ce livret du réseau SADCQVN est actualisé annuellement et distribué dans toute la région. Des statistiques sur le nombre, la source et le statut des certifications vérifiées chaque année dans chaque État membre sont collectées par le SADCQVN pour indiquer les statistiques de mobilité. Un projet de Manuel de reconnaissance de la CDAA a par ailleurs été élaboré afin de normaliser la vérification des certifications au niveau de la région.

Un **certificat électronique** est en outre expérimenté pour accélérer la délivrance aux clients, réduire les délais d'attente pour l'évaluation des certifications et ainsi permettre des résultats plus rapides

pour les demandes de formation continue ou de visa, et réduire les certifications mal représentées et frauduleuses. À ce jour, quatre pays (l'Afrique du Sud, le Botswana, la Namibie et la Zambie) pilotent ce certificat électronique.

Sensibilisation et communication : Une stratégie de communication du SADCQF, des outils de communication et du matériel de marketing ont été développés. Les informations du SADCQF sont publiées sur les sites de médias sociaux de la CDAA. Il n'existe actuellement pas de base de données ou de registre pour le SADCQF. Un portail des certifications de la CDAA incluant les certifications partielles et complètes avait été initialement conçu, mais a été interrompu en raison d'un financement insuffisant. Des indicateurs pour le SADCQF ont en outre été élaborés, coordonnés par le Comité technique sur le système d'information de gestion de l'éducation (TCEMIS) (Rapports de la CDAA sur le TCEMIS 2017). La CDAA envisage de relancer le développement d'un portail des certifications de la CDAA contenant des données et des informations sur les certifications et les compétences, couvrant les certifications acquises et évaluées en interne et en externe dans chaque pays. Ce portail facilitera le partage de l'expertise et des compétences entre les pays de la région et au-delà, réduisant ainsi au minimum ou atténuant les déficits en compétences au sein des pays de la région de la CDAA. Les acteurs ont souligné que pour qu'un portail soit opérationnel, la capacité des États membres devra être consolidée et renforcée.

8.2 Suivi, évaluation et développement

Il n'existe pas de cadre de suivi et d'évaluation pour le SADCQF, mais des travaux ont été initiés par le biais du développement des indicateurs du SADCQF pour qu'il soit intégré dans le système global de suivi et d'évaluation en ligne de la CDAA. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du SADCQF sont actuellement évalués deux fois par an dans le cadre du TCCA, et une fois par an par les ministres de la CDAA responsables de l'éducation et de la formation, et des sciences, de la technologie et de l'innovation. Les acteurs de la CDAA qui ont été consultés pour cette étude de cas ont souligné la nécessité d'un cadre et d'un système de suivi solide du SADCQF.

8.3 Mobilisation des ressources

La mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du SADCQF est continue. Une proposition de financement pour la mise en œuvre du SADCQF a été élaborée et est actuellement à l'étude par les Partenaires internationaux de coopération (PIC) de la CDAA par l'intermédiaire des plateformes de dialogue régulières des PIC de la CDAA.

9. Validation des acquis d'apprentissage non formel et informel

La région est consciente que la plupart des adultes et des jeunes acquièrent des aptitudes, des connaissances et des compétences dans des contextes d'apprentissage non formels et informels. (SADC RPL 2016). Ce phénomène est dû à des défis socio-économiques tels que la pauvreté, un taux de chômage élevé, l'incapacité de la plupart des systèmes d'éducation formelle à reconnaître l'apprentissage non formel et informel, et la forte prévalence d'une économie informelle. Les

certifications et les diplômes accrédités sont une condition préalable pour trouver des emplois décents et avoir accès à l'éducation et à la formation continue.

L'importance des méthodes alternatives de valorisation et de reconnaissance des différentes formes de connaissances, d'aptitudes et de compétences ainsi que de la transition des économies de la région du secteur informel au secteur formel a été reconnue. (SADC RPL 2016). En 2016, la région a adopté la validation des acquis de l'expérience (VAE) comme outil de référence pour la reconnaissance de l'apprentissage informel et non formel, et a élaboré une ligne directrice régionale. La ligne directrice fournit des orientations stratégiques sur la mise en œuvre de la VAE à l'usage de multiples utilisateurs, tels que les États membres, les ministères, les organismes d'assurance qualité, les prestataires d'éducation et de formation, les entreprises et l'industrie, les syndicats, les professionnels de la VAE et les citoyens des États membres. Elle sert de cadre à l'harmonisation régionale et à l'évaluation comparative de la VAE dans la région pour la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie, l'employabilité, l'inclusion sociale et la confiance en soi des individus (VAE de la CDAA : 2016). Elle est soutenue par la politique et les instruments stratégiques de la CDAA, tels que le plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP) 2020-2030 et la stratégie d'industrialisation 2015-2063, et met l'accent sur le développement des compétences nécessaires pour formaliser l'économie essentiellement informelle de la région. Le Cadre stratégique pour la jeunesse de la CDAA (2016) promeut la validation des acquis de l'expérience et collabore avec les associations de l'économie informelle afin d'améliorer et de formaliser les systèmes de formation informels.

La VAE est dans la région considérée comme un processus qui rend visibles tous les acquis de l'apprentissage et les compétences, ce qui implique l'identification, l'évaluation et la certification des connaissances, des aptitudes et des compétences - peu importe comment, quand et où l'apprentissage a eu lieu – en fonction des normes prescrites pour une certification partielle (modulaire) ou complète. La création et la mise en œuvre des systèmes de VAE devraient être guidées par des principes d'intégration et d'exhaustivité, une approche systémique, l'inclusion et la non-discrimination, la participation, la transparence et la durabilité en vue de la création et de la mise en œuvre d'un système de VAE.

Les États membres de la région en sont à divers stades de développement et de mise en œuvre des systèmes de VAE.

10.Reconnaissance des certifications étrangères

Les statistiques sur les certifications vérifiées et reconnues dans chaque pays sont recueillies et compilées annuellement par le SADCQVN. Un rapport sur les statistiques de mobilité indiquant le nombre total de demandes reçues pour vérification, leur origine et le statut de la validation par pays est rédigé. Ce rapport met également en évidence le nombre de certifications reconnues et de certifications frauduleuses (y compris leur origine, leur appellation et le sous-secteur de l'éducation).

11.Interrelations avec les autres régions

La région de la CDAA entretient des relations avec l'Union africaine, l'OIT et l'UNESCO sur la base de protocoles d'accord et de plans d'action. Elle n'a cependant pas de relations en matière de certifications avec les autres communautés économiques régionales du continent africain. Le TCCA

participe au Réseau africain de vérification des certifications (AQVN) et aux initiatives de l'UNESCO telles que les Niveaux de référence mondiaux (WRL), la Convention d'Addis et la Convention mondiale sur la reconnaissance des certifications de l'enseignement supérieur et les initiatives de l'OIT en matière de transférabilité des compétences.

Le SADCQF ne se réfère actuellement à aucun cadre des certifications continental ou régional. Le SADCQF a toutefois réalisé un exercice de comparaison (benchmarking) par rapport au cadre de référence des certifications de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN QRF) et le cadre européen des certifications (CEC) en termes de descripteurs de niveau, de coordination et de mécanismes de mise en œuvre de ces cadres régionaux des certifications. Cette comparaison a été facilitée par une étude qui a entre autres analysé le SADCQF par rapport aux certifications régionales existantes sur le continent africain et au niveau international (SADC:2017b) [https://www.academia.edu/32433237/Southern African Development Community Regional Qualifications Framework Analytical Review of Level Descriptors](https://www.academia.edu/32433237/Southern_African_Development_Community_Regional_Qualifications_Framework_Analytical_Review_of_Level_Descriptors) et la visite d'apprentissage par les pairs du TCCA EXCO en 2017 auprès de l'UE pour étudier les mécanismes institutionnels du CEC et son applicabilité au SADCQF.

12. Implications de l'étude cartographique de l'ACQF

Les acteurs de la CDAA ont exprimé leur intérêt à être plus amplement informés sur le processus de développement de l'ACQF et les entretiens et échanges menés dans le cadre de l'étude cartographique de l'ACQF ont été la principale source d'information sur le processus engagé et ses objectifs. Les acteurs ont souligné la nécessité pour l'ACQF de :

- Servir d'outil de développement, de plate-forme pour le partage des compétences, de l'expertise et de l'expérience afin d'assurer la disponibilité d'un réservoir de ressources humaines pertinentes dans toutes les professions et tous les métiers dans lequel le gouvernement, l'industrie et le secteur privé pourront puiser pour le développement socio-économique et l'industrialisation du continent ;
- Faciliter la mobilité de l'expertise professionnelle entre les États membres et les communautés économiques régionales (CER) dans le contexte de la zone continentale de libre-échange établie par l'UA ;
- Promouvoir le contrôle de la qualité aux niveaux national, régional et continental, permettant ainsi la comparabilité, la reconnaissance et l'harmonisation des certifications basées sur la fiabilité, afin d'atténuer les différences existantes en matière de certifications sur le continent et de permettre aux pays de la CDAA, qui font face à des insuffisances d'accès, d'envoyer leurs étudiants dans des universités situées en dehors de la CDAA ;
- Améliorer la transférabilité, l'articulation des crédits et des certifications au sein des systèmes éducatifs et entre ces systèmes aux niveaux national, régional et continental pour faciliter l'apprentissage tout au long de la vie et l'emploi ou la capacité d'insertion professionnelle ; et

- Promouvoir la collaboration entre les universités de la région CDAA et celles du reste du continent, facilitant ainsi une attribution conjointe des certifications grâce à la mise en œuvre de programmes de collaboration.

Il a été noté que, idéalement, le meilleur scénario aurait été l'utilisation d'un modèle en cascade pour l'harmonisation et la reconnaissance des certifications sur le continent, l'ACQF étant développé en premier et les CER et les États membres l'incorporant, s'alignant ou le référençant. Compte tenu du contexte actuel, les acteurs de la CDAA ont proposé que les éléments suivants soient pris en compte dans l'élaboration de l'ACQF :

- La contextualisation du continent et de ses CER, guidée par l'Agenda 2063 de l'UA et les objectifs de développement durable (ODD) de manière à élargir le champ de la reconnaissance mutuelle des certifications tant académiques que professionnelles et à établir des normes permettant aux CER et aux États membres d'incorporer et d'aligner leurs cadres et systèmes de certifications. Le cadre politique et stratégique de la CDAA (RIDSP 2015-2030) constitue la première étape pour concilier la dimension continentale, celle des CER et des ODD. L'un des objectifs du Cadre de mise en œuvre de la stratégie RIDSP 2020-2030 dans le domaine de l'éducation est le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA 2025) et des ODD liés à l'éducation.
- Des plates-formes d'apprentissage et de partage entre pairs visant à partager les enseignements tirés de l'élaboration et de la mise en œuvre des cadres des certifications des CER ;
- Tous les niveaux d'éducation et de formation, les modes et les formes d'apprentissage (à la lumière de l'ère technologique) devraient être accessibles et adaptés. Les acquis de l'apprentissage de chaque niveau devraient également tenir compte des exigences en matière de compétences et de normes pour chaque profession/métier par industrie et par entreprise ;
- Des normes communes devraient être définies pour combler les écarts existants résultant de la diversité des systèmes d'éducation sur le continent, résultant de l'histoire coloniale britannique, française, portugaise et arabe des États membres. Ces normes devraient toutefois être soumises à des critères de référence internationaux ;
- La portée et la nature des cadres des certifications existants des CER devraient être étendues pour faciliter l'harmonisation et pour assurer l'incorporation, l'alignement et le référencement ;
- Le secteur privé (travailleurs, acteurs non étatiques, industrie), les organismes continentaux d'assurance qualité tels qu'AFRIQAN et les organismes professionnels devraient être au centre du processus de développement, afin d'orienter les acquis et les normes d'apprentissage de manière à ce que les certifications répondent aux besoins de l'industrie, des entreprises et de l'économie (tant formelles qu'informelles) et qu'elles soient fiables.

Les représentants des entreprises et du secteur privé ont souligné qu'un environnement offrant des droits d'entrée, de résidence et d'établissement des entreprises est primordial pour faciliter la mobilité des services, y compris de la main-d'œuvre. Par conséquent, l'harmonisation de la gestion de la migration et de la libre circulation des étudiants, des chercheurs et des travailleurs à travers le

continent africain devrait être entreprise parallèlement à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'ACQF. Les représentants des travailleurs ont souligné la nécessité d'un équilibre entre les connaissances, les aptitudes et les compétences requises pour chaque profession ou métier lors de la définition des descripteurs de niveau de l'ACQF, étant donné que les aptitudes et les compétences requises pour certaines professions sont à un niveau plus élevé que leurs connaissances académiques. Par ailleurs, un portail centralisé des certifications africaines a été proposé pour éviter aux États membres de devoir fournir des données et des informations sur les certifications à la CUA et aux CER.

13. Conclusion et projets futurs

L'infographie de l'ACQF qui a été circulée dans le cadre de l'étude cartographique a permis de faire connaître le processus d'élaboration de l'ACQF. La CDAA a constaté que la sensibilisation et l'incorporation des initiatives continentales et la bonne compréhension du cadre des certifications et de ses avantages, en particulier parmi les travailleurs et le secteur privé, étaient faibles. Le secteur privé et les employés étaient en outre peu impliqués ou participaient peu à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre des certifications de la CDAA.

Dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ACQF, il doit y avoir un lien et une interrelation entre les questions relatives aux certifications et les questions affectant la migration et la libre circulation des personnes, ainsi que le statut économique des États membres sur le continent. Les attentes et la participation de l'industrie et des entreprises à l'élaboration des normes, des compétences définies dans les acquis d'apprentissage pour chaque niveau dans un cadre des certifications ont été jugées d'une importance primordiale. La difficulté de consulter les organisations régionales responsables des prestataires d'éducation publics et privés pour tous les niveaux d'éducation et de formation semble largement due au manque d'information de leurs contacts s'ils existent, ou à leur manque de réactivité.

Références / sources

African Union, AFDB, UN ECA, Africa Regional Integration Index Report 2019. 2020. At: <https://www.integrate-africa.org/reports-data/download-the-reports/>

ACQF Mapping Study: Angola (2020). *Country Report*. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Author: Castel-Branco E. <https://www.nepad.org/skillsportalfor youth/publication/african-continental-qualifications-framework-acqf-mapping-study>

ACQF Mapping Study: Mozambique (2020). *Country Report*. AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Author: Castel-Branco E. <https://www.nepad.org/skillsportalfor youth/publication/african-continental-qualifications-framework-acqf-mapping-study>

ACQF Mapping Study: South Africa (2020). *Country Report* AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Author: JET Education Services (Matlala R., Vally Z., Sibiyha T. and Makhoabenyane T.). <https://www.nepad.org/skillsportalfor youth/publication/african-continental-qualifications-framework-acqf-mapping-study>

ACQF Mapping Study: Survey Report (2020). AU-EU Skills for Youth Employability Programme – SIFA Technical Cooperation. Author: JET Education Services (Keevy J., Vally Z.)

Eswatini National Qualifications Framework (ESQF), 2020. At: <http://www.shec.org.sz/Eswatini%20Qualifications%20Framework%202020%20SADC.pdf>

Lesotho Qualifications Framework (2019). At: <http://www.che.ac.ls/lqf/>

Lesotho Qualifications Framework Procedures Manual (2019). At: http://www.che.ac.ls/wp-content/uploads/2020/02/Procedures-Manual_LQF-Approved-1.pdf

Lesotho *Revised Qualifications Framework* (2019). At: http://www.che.ac.ls/wp-content/uploads/2020/02/LQF-Final_Cabinet-Approved-Signed-1.pdf

Lesotho Qualifications Framework (2020). Communication at 4th ACQF Peer Learning Webinar 24/09/2020. <https://www.etf.europa.eu/en/news-and-events/events/african-continental-qualifications-framework-4th-peer-learning-webinar>

Mauritius National Qualifications Framework (2020). Communication at 3rd ACQF Peer Learning Webinar 10/09/2020. <https://www.etf.europa.eu/en/news-and-events/events/african-continental-qualifications-framework-3rd-peer-learning-webinar>

Mozambique National Qualifications Framework (2020). Communication at 2nd ACQF Peer Learning Webinar 16/07/2020. By: Jeffy Mukora. At: <https://www.etf.europa.eu/en/news-and-events/events/african-continental-qualifications-framework-2nd-peer-learning-webinar>

MQA (2019), *Report on alignment of the National Qualifications Framework of the Republic of Mauritius to the SADC Qualifications Framework*. <http://www.mqa.mu/English/Documents/FS/Report15042019.pdf>

SADC Secretariat (1992). *SADC Treaty*. Gaborone: Botswana. <https://www.sadc.int/documents-publications/sadc-treaty/>

SADC Secretariat (1997). *Protocol on education and training*. Gaborone: Botswana. <https://www.sadc.int/documents-publications/protocols/>

SADC Secretariat. (2011). *Regulated Qualifications Framework*. Gaborone: Botswana.

SADC Secretariat (2012). *Protocol on Trade in Services*. Gaborone: Botswana. <https://www.sadc.int/documents-publications/protocols/>

SADC Secretariat. (2012). *Policy Framework on Open and Distance Learning*. Gaborone: Botswana.

SADC Secretariat (2014). *Labour Migration Policy Framework*. Gaborone: Botswana. Unpublished

SADC Secretariat (2003): *Regional Indicative Strategic Plan 2005-2020*. Gaborone: Botswana
https://www.sadc.int/files/5713/5292/8372/Regional_Indicative_Strategic_Development_Plan.pdf

SADC Secretariat (2015). *Revised Regional Indicative Strategic Development Plan*. Gaborone: Botswana. https://www.sadc.int/files/5415/2109/8240/SADC_Revised_RISDP_2015-2020.pdf

SADC Secretariat (2020). *Regional Indicative Strategic Plan 2020-2030*. Gaborone, Botswana.

SADC Secretariat (2015). *SADC Industrialisation Strategy and Roadmap*. Gaborone: Botswana. <https://www.sadc.int/documents-publications/themes/trade-industry/>

SADC Secretariat (2015). *Guidelines for Development of National Broadband Plan*. Gaborone: Botswana. Unpublished.

SADC Secretariat (2016a). *Guidelines for Recognition of Prior Learning*. Gaborone: Botswana. Unpublished. <https://www.saga.org.za/docs/webcontent/2017/SADC%20RPL%20Guidelines.pdf>

SADC Secretariat (2016b). *Terms of Reference of the Technical Committee on Certification and Accreditation*. Gaborone: Botswana. unpublished

SADC Secretariat (2017a). *Guidelines for alignment of NQF to SADCQF*, Gaborone: Botswana. Unpublished

SADC Secretariat (2017b). *Analytical Review of the Regional Qualifications Framework and its Level Descriptors*. Gaborone: Botswana. Unpublished
https://www.academia.edu/32433237/Southern_African_Development_Community_Regional_Qualifications_Framework_Analytical_Review_of_Level_Descriptors

SADC Secretariat (2017c). *Summary of the SADC Revised Regional Indicative Strategic Development Plan 2015-2020*. Gaborone, Botswana.
https://www.sadc.int/files/5415/2109/8240/SADC_Revised_RISDP_2015-2020.pdf

SADC Secretariat (2017d). *SADCQF*. Gaborone: Botswana.unpublished.
<https://www.saga.org.za/docs/webcontent/2017/SADCQF%20booklet.pdf>

SADC Secretariat (2017e). *Record of SADC ministers responsible for Education and Training and Science, Technology and Innovation*. Gaborone: Botswana unpublished.

SADC Secretariat (2017). *SADC Declaration on the Fourth Industrial Revolution*. Gaborone: Botswana unpublished.

SADC Secretariat (2018). *SADC Selected Economic and Social Indicators*. Gaborone: Botswana.

SADC Secretariat (2019). *Proposal for implementing the SADC Qualifications Framework (SADCQF)*. Gaborone: Botswana. Unpublished.

SADC Secretariat (2016, 2017, 2018 and 2019). *Records of the Technical Committee on Certification and Accreditation*. Gaborone: Botswana. Unpublished.

SADC Secretariat (2017). *Records of the Technical Committee on Education Management Information System*, Gaborone, Botswana. Unpublished.

SAQA (2019), Report on the alignment of the South Africa National Qualifications Framework (SANQF) to the Southern African Development Community Qualifications Framework (SADCQF). <https://www.saga.org.za/sites/default/files/2020-02/SADCQF%20alignment%20report%20%28is%2907012020.pdf>

SQA (2018), Draft report on the alignment of the Seychelles National Qualifications Framework (SNQF) to the Southern African Development Community Qualifications Framework (SADCQF). <http://www.sqa.sc/Resources/DocsForComment/DraftReportAlignmentSeychellesNQFSADCQF.pdf>

UNCTAD (2018). *Economic Development in Africa, Patterns and trends of migration*. https://unctad.org/en/PublicationsLibrary/aldcafrica2018_en.pdf